

1.5. Les coûts et le bénéfice de la formation dans l'entreprise

Responsabilité sociale et rapport économique

Les entreprises occupent une position déterminante dans la formation professionnelle duale. Ce sont elles qui mettent les places de formation à disposition. Leur motivation à former la relève tient à leur conviction qu'il vaut la peine d'investir dans la formation professionnelle initiale, dans l'intérêt de l'économie et de la société. Par ailleurs, des considérations économiques jouent aussi un grand rôle. Les entreprises qui envisagent de créer des places de formation prennent en considération les perspectives dans la branche et dans la profession en question.

Une étude publiée sous le titre «Coûts/bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses» (SEFRI, précédemment OFFT, 2003), réalisée par l'Institut d'économie politique de l'Université de Berne, montre que l'investissement consenti se justifie. L'étude porte sur les répercussions économiques de la formation professionnelle initiale pour les entreprises formatrices; elle prend en compte le rendement des personnes en formation et les coûts liés au recrutement de personnel.

Investissement pour l'avenir

L'engagement d'une personne à former induit des coûts et des devoirs. Nonante pour cent des dépenses concernent les charges salariales (apprentis et formateurs). Les autres dix pour cent se répartissent essentiellement entre le matériel et les installations.

Lorsque les apprenti-e-s accomplissent des activités productives, ils/elles apportent à l'entreprise une plus-value qui peut compenser certains coûts de formation. Dans de nombreuses professions, les activités productives sont plus élevées que les dépenses. Il s'agit dans la plupart des cas de professions artisanales. Les personnes en formation peuvent très tôt être engagées dans le processus de production. Leur prestation porte déjà effet pendant la formation professionnelle initiale.

En revanche, pour les professions dans lesquelles l'investissement est plus intensif, par exemple celles de polymécanicien-ne et d'informaticien-ne, les coûts de la formation ne peuvent pas être entièrement couverts pendant la formation professionnelle initiale. Les entreprises disposent ensuite de spécialistes formés capables de répondre à leurs besoins. Lorsque la formation représente un investissement, les entreprises en tirent ultérieurement bénéfice si les circonstances leur permettent d'engager les personnes qu'elles ont formées. Elles s'épargnent les frais de recrutement et d'introduction de nouveaux collaborateurs.

Modèle de calcul pour l'entreprise

Les frais suivants entrent en général en ligne de compte:

- salaire, prestations sociales et assurances concernant les apprenti-e-s
- charges salariales correspondant à l'investissement en temps consenti par les formateurs et les formatrices
- frais généraux (poste de travail, appareils et matériel, loyer)
- autres coûts en rapport avec l'enseignement professionnel (manuels), les cours interentreprises (finance de participation, frais de voyage et de subsistance)

Les rendements fournis par les personnes en formation se répartissent en:

- prestations productives mesurables
- prestations indirectement productives (p. ex. formation en rapport avec les commandes ou les mandats)

Il n'est pas facile de chiffrer les économies que réalise l'entreprise formatrice si elle engage la personne formée après son apprentissage. Elle s'épargne ainsi tous les frais inhérents à la procédure de sélection et à l'introduction de nouveaux collaborateurs recrutés sur le marché de l'emploi. Ce type d'économies ne saurait être sous-estimé.

Le calcul des coûts et du bénéfice dépend de nombreux facteurs: importance de l'organisation d'une entreprise, branche, infrastructure technique et capacité des apprenti-e-s à fournir des prestations.

Formation des menuisiers – exemple de calcul des coûts

		1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
Temps de travail annuel en heures	h	2 164	2 164	2 164	2 164
Absences (vacances, jours fériés, etc.)	h	322	322	322	322
Temps de travail net	h	1 842	1 842	1 842	1 842
École professionnelle, examen final	h	350	350	352	410
Cours interentreprises	h	150	40	150	0
Temps de travail net dans l'entreprise	h	1 342	1 452	1 340	1 432
Temps de formation dans l'entreprise	h	600	400	300	200
Instructions supplémentaires	h	180	130	100	90
Travaux d'entretien (1 jour par semaine)	h	340	340	340	340
Reste du temps – travaux directement imputables	h	222	582	600	802

		1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
Recettes					
Heures directement imputables	h	222	582	620	802
Taux horaires	Fr.	32	40	53	64
Rendement total des travaux	Fr.	7 100	23 280	31 800	51 330
Dépenses					
Encadrement par le formateur	Fr.	10 980	7 930	6 100	5 490
Matériel de formation	Fr.	500	400	300	750
Coût des CIE	Fr.	2 270	610	2 270	0
Équipements et installations	Fr.	2 500	1 500	1 000	1 000
Travaux manqués	Fr.	3 500	2 000	1 000	1 000
Salaire et charges sociales	Fr.	7 280	11 050	13 650	17 550
Frais pour toute la durée du contrat	Fr.	27 030	23 490	24 320	25 790
Bénéfice de la formation professionnelle initiale	Fr.	-19 930	-210	7 480	25 540
Cumulé	Fr.	-19 930	-20 140	-12 660	12 880

Source: Association lucernoise des maîtres menuisiers